

Contrat d'engagement – Programme d'accompagnement personnalisé

FORMATION SUR LES FONDAMENTAUX

« Passeport vers l'Essentiel : les 5 étapes fondamentales pour se reconnecter à Soi »

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

La Prestataire

Nom : RECORD Véronique

Adresse : 55 rue Amiral Rieunier 81 000 ALBI

SIRET : 838 767 069 00019

Email : recordveronique@gmail.com

Téléphone : 06.59.10.17.74

ET

Le Client

Nom :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Article 1 – Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de formaliser l'engagement du client dans le cadre de la formation/programme d'accompagnement personnalisé intitulé : « **Passeport vers l'Essentiel** »

Ce programme comprend :

- **11 heures de mentorat** réparties sur **5 modules de formation**

Détail des modules :

- **Module 1 : Le sens de la vie - Retour à l'essentiel**

Pourquoi je suis là?

→ Partie 1 : Poser les fondations spirituelles (1h30)

→ Partie 2 : Comprendre sa place dans l'évolution universelle et vibratoire (1h30)

- **Module 2 : Le mandat d'incarnation**

Avec quoi j'arrive ? (2h)

- **Module 3 : Ego vs l' Être profond**

Quelle est ma vraie nature?

Quels sont mes freins internes? (2h)

- **Module 4 : Les peurs et la transformation - Être Soi dans le monde**

Comment me libérer pour me révéler? (2h)

- **Module 5 : Le choix et la responsabilité - Reprendre sa place**

Comment devenir un acteur conscient de sa vie? (2h)

Organisation :

- Il est **recommandé de suivre la formation sur une période maximale de 6 mois** pour favoriser l'intégration
- Les séances sont à privilégier à une fréquence régulière, et peuvent être reportées, à condition que la totalité du programme soit suivie dans le délai des 6 mois

Ressources pédagogiques :

- Un **livret pré-rempli** à télécharger par le client servira de support de formation. Il sera personnalisé durant le programme et conservé par le client

Format :

- Le programme peut être suivi **en présentiel à Albi** ou **en visioconférence**, selon les disponibilités mutuelles
Les rendez-vous peuvent être pris de façon autonome via le site internet du prestataire.

Article 2 – Durée du programme

Le programme commence à compter du :

Et se termine au plus tard le :

(Sauf accord particulier entre les parties)

Article 3 – Conditions financières

Le tarif total du programme est de 555 € TTC.

Deux options de paiement sont proposées :

- **Paiement en 1 fois :**

Par **virement bancaire** avant le début du programme.

Le RIB est communiqué dès réception de votre inscription via le formulaire en ligne.

- **Paiement en plusieurs fois :**

Par **chèques (maximum 7)** déposer avant le premier rendez-vous.

Chèques à l'ordre de : **Véronique RECORD**

Les dates d'encaissement seront précisées au dos de chaque chèque.

En cas d'interruption du programme par le client, l'engagement financier demeure dû en totalité.

Article 4 – Engagements du coach

Le prestataire s'engage à :

- Fournir les prestations prévues avec **professionnalisme, bienveillance et respect**
- Préserver la **confidentialité** des échanges
- Accompagner le client dans sa démarche de transformation **sans obligation de résultat**

Article 5 – Engagements du client

Le client s'engage à :

- Participer activement au programme
- Respecter les rendez-vous convenus
- Régler l'intégralité du montant, **même en cas d'abandon du programme**
- Prévenir **au minimum 24h à l'avance** pour tout report de séance

Article 6 - Propriété intellectuelle

Tous les supports de formation, y compris le livret « **Passeport vers l'Essentiel** », sont la **propriété exclusive de Mme Véronique RECORD**.

Ils ne peuvent être **reproduits, partagés, diffusés ou utilisés à des fins commerciales** sans autorisation écrite préalable.

Article 7 : Déontologie

Mme Véronique RECORD s'engage à accompagner le client dans le respect de la **charte d'accompagnement** consultable sur le site : **www.veronique-record.com**

Cette charte est également **lue lors du premier rendez-vous et affichée dans le bureau**.

Article 8 . Données personnelles (RGPD)

Les données personnelles collectées dans le cadre du présent contrat sont utilisées exclusivement pour la gestion du programme d'accompagnement et ne seront pas transmises à des tiers, conformément à la réglementation en vigueur (RGPD).

Article 9 . Annulation et report

Comme précisé dans la Charte d'accompagnement ; les séances annulées à moins de 24h seront dues sauf situation de force majeure.

Article 10 : Acceptation des Conditions Générales de Vente

Le client reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente disponibles sur le site internet de la prestataire et les accepter sans réserve.

Conformément à l'article L221-28 du Code de la Consommation, il renonce expressément à son droit de rétractation à compter de la réception du livret « Passeport vers l'Essentiel » lui permettant de démarrer immédiatement la formation.

Article 11 : Signatures

Fait à Albi, le

En deux exemplaires originaux

Signature du Prestataire

(Précédée de la mention "Lu et approuvé")

Signature du Client

(Précédée de la mention "Lu et approuvé")